



PRÊT À PARTIR
COUP DE CŒUR



CÔTE-NORD
VILLE DE FERMONT

BOUCLE DU MONT DAVIAULT

1 JOUR • 2,6 KM

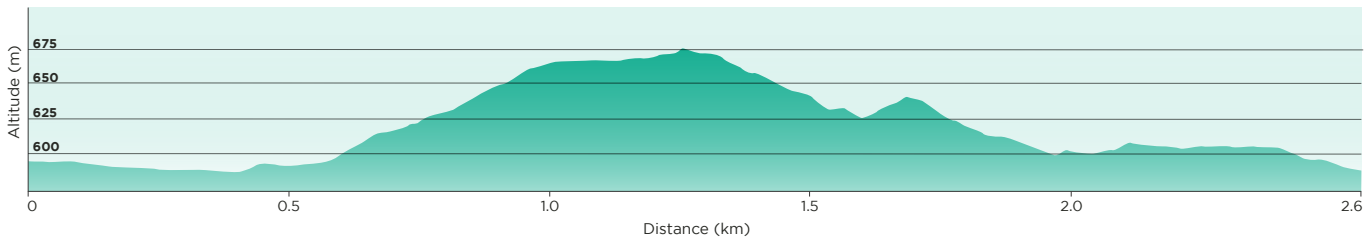
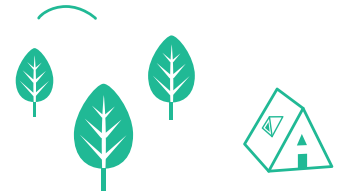
NIVEAU : INTERMÉDIAIRE

DÉNIVELÉ : 90 M 90 M

TYPE : BOUCLE

BALISAGE : BLEU (ALLER) ET ORANGE (RETOUR)

DURÉE : 1 H 30



DESCRIPTION

La boucle du mont Daviault est un parcours combinant les sentiers du Ruisseau et de la Flore qui se rejoignent au sommet du mont Daviault. Au départ, le sentier longe un cours d'eau sur une courte distance pour ensuite faire l'ascension du versant sud de la montagne. Il y a quatre haltes avec des bancs le long du parcours. Une fois au sommet, on découvre une vue panoramique sur Fermont et l'immensité de son territoire. C'est le moment idéal pour prendre une pause au belvédère. En descendant par le sentier de la Flore, au retour, on circule au pied des caps rocheux, pour ensuite traverser une zone composée de feuillus et finalement découvrir différents points de vue sur la Ville de Fermont. Tout au long des sentiers, les randonneurs peuvent en apprendre davantage sur la ville grâce aux panneaux d'interprétation.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Accès aux sentiers : gratuit

Période recommandée : toute l'année (en raquette en saison hivernale)

Les chiens en laisse sont les bienvenus.

STATIONNEMENT ET ACCÈS

Accès : le stationnement au départ des sentiers est accessible via la rue Duschesneau. Il faut poursuivre sur un chemin de gravier sur une distance d'environ 940 m.

Latitude N52.7840 — **Longitude** W67.1039

Période d'accès : toute l'année

Nombre de place : 4 places (il est également possible de stationner son véhicule en bordure de chemin)

COORDONNÉES

Ville de Fermont – Service des loisirs et de la culture

mpallard@villedeferont.qc.ca

418 287-5471

villedeferont.qc.ca





- Abri
- Accueil
- Belvédère
- Camping
- Hébergement

- Passerelle
- Point de vue
- Refuge
- Stationnement
- Toilette

Boucle

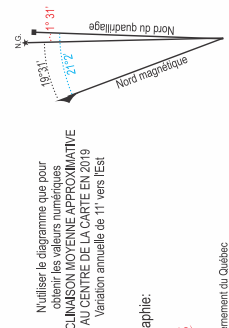


Boucle du Mont-Davault

1:5 000



Projection: UTM, zone 19, Datum: NAD83



© Conception et cartographie:



Source des données utilisées: © Gouvernement du Québec